

546

Domaine public

J.A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand
N° 546 22 mai 1980
Dix-septième année

Rédacteur responsable :
Laurent Bonnard

Le numéro : 1 franc
Abonnement
pour une année : 48 francs.

Administration, rédaction :
1002 Lausanne, case 2612
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1
Tél. 021 / 22 69 10
C. C. P. 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro :
Rudolf Berner
Jean-Pierre Bossy
François Brutsch
Jean-Daniel Delley
Yvette Jaggi

Un, deux, trois Avanchet!

Vers les années 1965, la Ville de Genève, sous l'impulsion de magistrats socialistes et minoritaires, mettait au point une politique intensive de construction de logements. Aujourd'hui, il n'en reste presque plus rien: pour les années 1977, 1978 et 1979, la Ville a mis en chantier quatorze logements...

Lancy, importante commune de la périphérie genevoise, avait eu la même préoccupation: les démocrates-chrétiens, principaux inspirateurs de cet effort, viennent, dans un tract distribué «tous ménages», d'annoncer que désormais le logement serait laissé à l'initiative privée!

Dernier fait, peut-être le plus connu : 5500 locataires de HLM verront leur loyer augmenter: pour 3500 d'entre eux, le plafond de 150 francs la pièce au mois (à Genève, la cuisine compte pour une pièce) sera supprimé et les loyers pourront dépasser ceux du secteur dit libre.

On parle ici de Genève, mais il s'agit en quelque sorte d'un cas d'école: le problème a une dimension suisse.

La convergence des faits notés au bout du lac Léman est évidente: démobiliser au maximum les politiques mises au point par les collectivités publiques au plus fort de la crise des années soixante et permettre ainsi aux milieux immobiliers de profiter au mieux de la reprise qui s'annonce dans la construction.

L'an dernier en effet, la chute vertigineuse du nombre de logements autorisés à la construction, qui durait depuis 1973, cette chute a été stoppée. Pendant deux ans au moins cependant — le temps

que les constructions «autorisées» soient terminées — Genève dépendra des mises en chantier enregistrées ces derniers temps; et la situation ne manquera pas de se dégrader encore, même si elle est déjà difficile, puisque le nombre d'appartements nouveaux n'a jamais été si faible depuis 1949.

Climat ultra-favorable pour les milieux immobiliers: ils sont comme de juste seuls en mesure de répondre à la poussée croissante de la demande; ils seront donc maîtres des prix... d'où, évidemment, d'importantes augmentations des loyers en perspective!

C'est ainsi que sur la place de Genève et dans le domaine du logement apparaissent les conséquences les plus importantes du déplacement de «tendance» à l'intérieur de la majorité gouvernementale élue en 1977.

Deux démocrates-chrétiens au pouvoir avant 1977: à travers une politique du logement mesurée, on tentait de donner satisfaction à la fois aux locataires et aux milieux immobiliers, sans trop se préoccuper des coûts de l'opération, pesant bien sûr sur le budget.

Dès 1977, le deuxième libéral —élu à la place d'un démocrate-chrétien — M. Wellhauser, hésite longtemps, et finalement échoue sans parvenir à redresser la barre.

Aujourd'hui, la conjoncture favorisant les manœuvres bourgeoises, M. Wellhauser s'appuie sur son coreligionnaire Vernet (Travaux Publics) et sur le radical Ducret (Finances) pour imposer une solution qui, sous le couvert de sauvegarder le budget de l'Etat, favorise les professionnels de l'immobilier au détriment des locataires.

Il reste qu'on navigue à une année des élections: il importe de camoufler, autant que faire se peut, les responsabilités.

Les milieux immobiliers, coordinateurs de l'offensive actuelle, ont d'ores et déjà désigné le bouc

SUITE ET FIN AU VERSO

Un, deux, trois Avanchet!

émissaire, à la fois pour les difficultés actuelles et pour les augmentations de loyer à venir. Et c'est d'une seule voix que M. Juillard, héritier d'un empire immobilier, à la prose wagnéro-capitaliste, et M. Olivier Bochet, secrétaire général de la

COMMENT SE LOGENT-ILS?

Canton	Loyer net par pièce ¹	Population vivant dans un immeuble subventionné
Vaud	127.—	13%
Genève	145.—	45%
Valais	111.—	16%
Jura	80.—	16%
Neuchâtel	93.—	11%
Fribourg	116.—	13%
Moyenne	124.—	23%

¹ «Comment vivent-ils? — Les ménages salariés romands en chiffres». Enquête du Mouvement populaire des familles (1978-1979). Pp. 111 et 128.

Chambre immobilière, dénoncent pêle-mêle écologistes, associations de locataires et groupes d'habitants, tous ces groupements qui, devant les démolitions d'immeubles anciens, d'immeubles de petit ou moyen gabarit, apparaissent ici et là en pleine lumière, se mobilisant pour une ville viable, plus humaine.

En fait, l'objectif des régisseurs est clair: profiter

de la «crise» pour répéter des opérations du type de l'Avanchet, cette cité-satellite construite par Göhner-Crédit Suisse, sur la route de l'aéroport et où la densité de construction rappelle les échecs monstrueux des mégalopolis de tous genres.

Il faut en réalité admettre que les lois HLM et le subventionnement à la construction (mis au point il y a vingt ans) qu'elles permettent fondent un système coûteux pour les collectivités et à vrai dire de moins en moins efficace.

Aujourd'hui par exemple, un plan financier HLM prévoit des loyers de 750 francs par mois pour un «trois pièces plus cuisine»!

Un rapport de l'Institut Battelle, commandé par le Conseil d'Etat genevois et publié en 1973, concluait déjà à la faiblesse d'une politique qui consiste à refuser le choc avec le marché de la construction (par des achats systématiques de terrains, entre autres), qui élude le phénomène d'industrialisation de la construction et qui aboutit finalement à imposer des coûts de plus en plus considérables aux collectivités... pour des résultats de moins en moins évidents!

A l'heure actuelle, milieux immobiliers et majorité gouvernementale travaillent donc la main dans la main dans une direction opposée à celle que proposent le bon sens et la défense de l'intérêt général. C'est assez dire que prévaut exclusivement le profit des promoteurs, décidés à tirer parti sans autre de la crise du logement.

Face à cette coalition, dont le moins qu'on puisse dire est qu'elle n'est pas contre nature, et dans la perspective des élections de l'an prochain, les locataires, leurs organisations et les mouvements qui leur sont proches, syndicats et partis, sauront-ils organiser une contre-offensive efficace? Cela exigerait une mobilisation rapide, une stratégie donnant la priorité à la question du logement et aussi un effort pour désigner nommément l'adversaire, pour dégager en premier lieu les responsabilités respectives des trois magistrats du Conseil d'Etat qui font cause commune avec les milieux immobiliers.

GENÈVE

On s'est «informé» et on critique

Les journées «Portes ouvertes» se multiplient: entreprises, écoles, hôpitaux, écoles de recrues se présentent au public. L'idée correspond à un besoin de connaître des institutions omniprésentes et pourtant mystérieuses. Et cette transparence d'un jour permet aussi à ces institutions d'améliorer leur image de marque auprès de l'opinion publique.

Dernièrement, c'était le tour de la police genevoise: exposition avec stands, concours pour les enfants («super» s'exclamaient-ils); défilé en fanfare devant les autorités, agents mitrailleuse au côté, véhicule blindé de l'aéroport un peu isolé, hélicoptère à cinquante mètres du sol d'où déboulait le long d'une corde une équipe d'intervention. Bref une mise en scène de qualité. Et tout cela sous le titre «Informez-vous d'abord, critiquez ensuite».

Voilà pour le côté face. Reste la zone d'ombre: des pratiques policières qui tendent à se généraliser, une mentalité de Far West, un sentiment d'impu-

COURRIER

Un journal avant-guerre

Les lecteurs de DP se souviennent-ils, demandez-vous, de l'hebdomadaire romand «La Semaine»¹. Cette publication ayant paru régulièrement de septembre 1938 à juillet 1939, vous ne vous étonnerez pas que je réponde: j'espère que non! Car cela signifierait que les lecteurs de DP se recrutent parmi les hommes de plus de 60 ans...

Cela dit je précise qu'en ce qui me concerne (j'approche de la septantaine) l'aventure de cette

¹ Cf. DP 536 et 543.

nité qui pourrait conduire très vite à la constitution d'un Etat dans l'Etat. Sans qu'apparemment les autorités politiques réagissent. Déshabillages des personnes interpellées, intimidations fréquentes et disproportionnées — on se souvient des chiens lâchés contre d'inoffensives badigeonneuses, de l'arrestation pendant quatorze heures en février dernier d'une adolescente coupable d'avoir inscrit son refus sur le mur d'un immeuble locatif de la ville de Genève voué à la démolition. Sans parler des courses-poursuites à travers la ville pour de vulgaires vols de voitures.

Certes, Genève n'est pas fréquentée que par des enfants de chœur. Mais de là à se croire à Chicago sur Rhône il y a une marge que la police genevoise a trop souvent tendance à franchir allégrement. Alors Messieurs, du calme et de la mesure! L'ordre public n'a que faire de matamores. Et ce calme et cette mesure vaudront, pour votre image de marque, toutes les manifestations et cortèges.

PS. Une fausse note durant le cortège. Alors que M. Fontanet regardait défilier ses troupes avec fierté, dans son dos un tram avait le mauvais goût de se coucher sur les voies. Triste symbole de l'état des transports publics à Genève dont M. Fontanet est également responsable.

publication reste l'un des beaux souvenirs de cette triste année de l'immédiat avant-guerre.

Entre les accords de Munich, l'anéantissement de la Tchécoslovaquie, l'écrasement de l'Espagne républicaine, l'attaque de l'Italie fasciste contre l'Albanie et l'interminable palinodie des conversations anglo-franco-russes, auxquelles le Pacte germano-russe mit brutalement fin le 23 août 1939, les motifs de se réjouir étaient rares.

La réception de «La Semaine», qui je crois parvenait aux abonnés avec le courrier du vendredi soir, et plus encore ce que nous pouvions faire (c'était peu mais cela nous comblait) pour que l'hebdomadaire survive aux difficultés (il a tout de même tenu

EXPORTATION D'ARMES

Des avions civils suisses pour des militaires africains

Pour le Département militaire fédéral et le Ministère public de la Confédération, tout est clair: le «Pilatus PC-7 Turbo-Trainer» (Pilatus fait partie du groupe Bührle) ne tombe pas sous le coup de la loi sur l'exportation d'armes. Comme quoi on peut faire dire n'importe quoi (ou presque) à ladite loi — comme le montre fort bien «TVB-Hebdo» qui suit l'affaire de près depuis des mois: il ne manque pas de revues spécialisées pour décrire en détails les aptitudes de cet appareil, dont la principale fonction est à l'origine l'entraînement des pilotes militaires, mais qui est aussi vanté pour ses qualités dans l'attaque au sol, en particulier. Au point où nous en sommes, il y a peu de chances pour que les spécialistes de la Confédération changent d'avis. Versons tout de même une petite pièce au dossier, sans illusions! Le numéro d'avril (n° 25) du «mensuel d'information militaire», «Afrique Défense»

pendant dix mois) constituait le plus clair de ces rares motifs.

André Muret, qui jusqu'alors n'avait je crois collaboré qu'à la presque confidentielle «Revue de Belles-Lettres», puis peut-être à la plus populaire, mais pas très répandue non plus «Lutte» hebdomadaire du Parti communiste d'avant les interdictions, tenait la barre avec une souriante fermeté. Il m'avait demandé de l'alimenter en «petits échos neuchâtelois». Comme nous vivions, dans notre canton, sous l'empire de la «Loi du 23 février 1937, portant interdiction des organisations communistes ou subversives» et que les autorités policières et judiciaires déployaient leur plus beau zèle à en assurer une application intégrale et complète, nous mettions le nôtre à rendre burlesque le mou-

passait en revue «les avions à hélices pour l'entraînement et l'appui-sol» (sous-titre: «Les chasseurs modernes se révélant inadaptés à la lutte antiguerrilla, il a fallu réhabiliter les appareils de la Seconde guerre mondiale ou en concevoir de nouveaux pour les missions spécifiques d'entraînement ou d'appui-sol»). Parmi les «Bulldog» et les «Fairchild» ou autres «Lockheed», qui découvrent-on en bonne place? Le fameux «Pilatus PC-7»!

LES QUALITÉS TRÈS PARTICULIÈRES

Et là nous ne résistons pas au plaisir de reproduire la petite note vantant les «qualités» de ce pur produit des usines de Stans: «Cet appareil très aérodynamique est propulsé par un moteur Pratt and Whitney PT6A-25 de 550 CV; il possède six points d'ancrage sous la voilure pouvant emporter 1040 kg, soit 4 mitrailleuses 7,62 mm, des pods de reconnaissance, ainsi que des paniers de roquettes; il a d'abord été livré à la Bolivie (22) et à la Birmanie (16); le Mexique en a commandé 12, le Guatemala 24 dont 12 en option; la Birmanie a, quant à elle, repris une option pour 16 appareils.» Pas mal pour un avion civil.

dre incident d'audience ou les sentencieux avis des gendarmes en faction. Il me souvient du sort fait au providentiel lapsus d'un président de tribunal reprochant à l'inculpé de s'être rendu à Moscou pour y prendre livraison d'un paquet de numéros du Journal de Morteau!

Un souvenir encore, c'est au cours des rencontres des «Amis de la Semaine» que j'ai rencontré Germinial Losio, qui fut un joueur de football applaudi, un chroniqueur sportif (à «La Semaine» précisément, plus tard à la «Voix ouvrière») apprécié et sauf erreur durant quelques années un conseiller municipal de la Ville de Genève.

André Sandoz

L'armée suisse fin prête pour une guerre dépassée

Au cœur de notre politique de sécurité, il y a, chacun le sait, l'armée. Sa mission: faire respecter notre neutralité, en cas de conflit armé dans lequel nous ne serions pas directement impliqués; et si on nous attaque, défendre le territoire dès la frontière, empêcher l'envahisseur d'atteindre ses objectifs, et finalement conserver sous la souveraineté nationale la plus large portion possible du territoire. Aujourd'hui comme hier, le moyen primordial de la défense nationale reste donc la dissuasion. Ne nous aurait-elle pas protégés pendant les deux dernières guerres mondiales au moins? Mais si le but demeure en l'état, les moyens ont eux profondément changé.

L'engagement de l'armée repose actuellement sur la «conception» de 1966. Tournant le dos au Réduit — cher aux combattants de 39-45 — comme aux partisans du «tout-à-l'avant», cette conception prend en compte la défense totale du territoire dans ses grandes lignes, Plateau compris. Ce dernier devient ainsi le champ principal d'une bataille défensive en profondeur. Combinant les moyens statiques, accrochés au terrain, et l'usage d'éléments mobiles, menant des ripostes localisées, la «défensive-offensive» de 1966 tire son efficacité de la rapidité de la mise en place de l'armée, de la densité des hommes et du matériel engagé, de la préparation et de l'occupation du terrain par la troupe.

Cette conception a eu le mérite de mettre fin à une controverse passionnée entre spécialistes, controverse dont l'affaire des Mirages avait constitué l'épisode le plus visible pour le public. Elle réconciliait le gros des familles politiques — des socialistes aux conservateurs — par son aspect «défensif-offensif». Elle paraissait traduire en termes opérationnels à la fois la politique de neutralité et l'exis-

tence d'une armée de milice. Elle évitait, pensait-on, de lancer la Suisse dans une course aux armements hors de sa portée, qu'il s'agisse d'armes nucléaires ou d'avions et de chars sophistiqués. Aujourd'hui, ces raisons conjoncturelles se sont évaporées. Et il subsiste un certain nombre de questions. En voici trois, parmi les plus cruciales.

UN INSTRUMENT DÉPASSÉ

D'abord, les responsables militaires ne cachent pas qu'il existe maintenant un décalage entre les objectifs de la politique de défense et la «capacité» — pour user du terme à l'honneur chez les spécialistes — de l'instrument militaire. Le colonel Mabillard, commandant de la division de montagne 10, l'a rappelé à son auditoire genevois, voici quelques semaines.

Or en 1975 le Parlement a approuvé un plan directeur «Armée 80», censé précisément tenir compte d'un certain nombre d'éléments nouveaux. Parmi ceux-ci: la diminution des effectifs d'élite, en raison de l'apparition de classes d'âge «creuses»; les leçons des récents conflits et les menaces particulières qui se présentent; le vieillissement et l'inadaptation du matériel. En application de ce plan directeur, une profonde réorganisation de l'armée a été entreprise qui a porté, par exemple, sur l'unification des divisions d'infanterie des corps d'armée de campagne ou l'intégration des formations blindées au niveau tactique des divisions, voire des régiments.

Un vaste programme de réarmement a débuté, qui a abouti d'ores et déjà à consacrer au matériel 2,5 milliards de francs sur les 15 dépensés pour la défense nationale de 1975 à 1979: avions Tiger, pour couvrir au sol les troupes blindées; antichars Dragon et conduite automatique de tir Skyguard pour les canons antiaériens de 35 mm.; obusiers blindés américains M 109 et engins de transport de troupes pour les divisions mécanisées; conduite électronique de la guerre, notamment dans l'air.

Tout cela forme un premier chapitre. Et on n'en restera pas là.

LA COURSE AUX ARMEMENTS

La deuxième question qui se pose, cette fois du côté contribuable averti, c'est que la conception de 1966 ne semble pas avoir permis d'esquiver la course aux armements modernes et coûteux.

En 1979, près d'un milliard et demi ont été dépensés à nouveau pour l'armement. Dans les prochaines années, il faudra remplacer les avions Hunter, démodés malgré toutes les mises à jour, compléter la flotte des Tiger, et finalement trouver des successeurs aux intercepteurs Mirage et aux fusées du système Florida, qui vieillissent, comme toutes les vedettes.

Mais avant tout, semble indispensable aux yeux des stratèges un nouveau blindé qui prendra la place des chars 68, rafistolés et fanés avant l'âge. Le Parlement, lors de sa session de juin, aura l'occasion d'ouvrir ce dossier, déjà explosif. La décision des autorités de renoncer à construire un engin helvétique comme celui que proposait le groupe Bührlé-Contraves a provoqué de tels remous dans les milieux industriels que Georges-André Chevallaz a déjà décidé de confier la construction — mais sous licence! — du nouveau char au groupe suisse, leader du lobby militaro-industriel et syndical des blindés, dont l'affaire du char 68 a permis de mesurer la puissance. Seul détail, mais d'importance dans cette affaire: en principe, le Léopard II du groupe allemand Krause-Maffei est favori dans cette course, mais aucune décision d'achat n'a encore été prise par les experts militaires!

LA BATAILLE DU PLATEAU

Enfin, troisième question, du citoyen-soldat cette fois: cette puissance de feu sans cesse accrue, qu'on dit indispensable si on ne veut pas envoyer

des troupes sans armes au massacre, où va-t-elle s'exercer?

Réponse officielle: sur le Plateau urbanisé où vit aujourd'hui l'essentiel de la population suisse!

Cet aspect de l'engagement, cette hypothèse d'une bataille d'anéantissement par une armée de milice, au milieu — ou sur la tête — des populations civiles a-t-elle jamais été testée lors des cours de répétition et des grandes manœuvres qui se déroulent, elles, toujours à la campagne... précisément pour ne pas gêner le civil.

Mais assez de questions subversives!

Le plan directeur «Armée 80» entend tenir compte avant tout des changements survenus dans le déroulement du combat par l'introduction d'armes et de moyens nouveaux.

Dans cette perspective, quelques précisions qui n'ont rien de rassurant pour les stratèges, pour autant qu'on connaisse leurs plans. D'une part l'armée de milice a perdu, au cours de ces vingt dernières années, l'une de ses supériorités, celle de la rapidité de la mise en place: sa lente et coûteuse mobilisation n'est plus adaptée à l'ère des transports aériens rapides et massifs et des chantages à l'intervention. Ensuite, la coordination entre le char, l'artillerie et l'aviation est difficile pour des officiers et des soldats qui ne sont pas professionnels ou entraînés ensemble depuis longtemps. Quant aux blindés enfin, comment les faire sortir sans couverture aérienne... La conduite de tir des Skyguard, répondent les textes officiels, est efficace, à condition d'être mise en place six heures avant les formations mécanisées; et, chacun le sait, la durée d'engagement des Tiger se compte en minutes, non en heures... Bien sûr, tout cela sans prendre en considération les armes nucléaires, dont la miniaturisation et la précision révolutionnent aujourd'hui le plan tactique.

Les responsables de la défense nationale répondent qu'ils ne peuvent faire plus avec les millions que leur accordent le Conseil fédéral et le Parlement, c'est-à-dire, en définitive, les citoyens; que les

lacunes d'armement sont évidentes, mais qu'elles étaient bien plus criantes en 1914 et 1939 — ce qui est vrai, mais qui n'aurait de sens que si la guerre était restée ce qu'elle était; que nous pouvons «saturer» le terrain en hommes et en matériel dans une proportion supérieure à celle de nos voisins, comme l'a rappelé G.-A. Chevallaz, fort satisfait, au Parlement, peu après son entrée en fonctions au Département militaire.

Bref, la question de la crédibilité de l'instrument militaire, dans ses aspects qualitatif et quantitatif, revient de plus en plus souvent sur le tapis. Mais cette question dépend à son tour d'une autre interrogation: une guerre est-elle possible aujourd'hui, en Europe, et sous quelle forme?

On l'a dit: la conception de 1966 manifeste l'importance à la fois des deux éléments essentiels de la tradition militaire, la neutralité et l'armée de milice. Et ce, de la façon la plus stricte: elle enferme la défense militaire dans le territoire national; et elle prolonge par là l'image de l'îlot que le souvenir de 1939-1945 a si puissamment ancrée dans les mentalités suisses.

Mais à l'heure actuelle une guerre peut-elle demeurer localisée comme le fut à ses débuts celle de 1939, par exemple? Les armes actuelles — chars, avions, armement nucléaire (même tactique) — ne se déploient-elles pas dans des dimensions de temps et d'espace qui rendent vaine notre attente de voir le conflit couler à nos frontières sans nous atteindre? En fait, dans la «logique» militaire, nous constituons — surtout avec l'Autriche qui nous prolonge sans défense militaire crédible — une sorte de cordon qui sépare l'Europe en deux champs de bataille. Quel parti ne serait-il pas tenté de franchir ce cordon pour améliorer ses communications?

Les responsables de l'armée répondent aux doutes qui s'élèvent au sujet de la crédibilité de notre défense, par des arguments financiers et par des demandes accrues de matériel. Refrains connus. Pendant l'entre-deux guerres mondiales, les états-

majors français, tirant la leçon de 14-18, calculaient le nombre de rouleaux de barbelés, de divisions et de bouches à feu nécessaire pour «saturer» — toujours la même obsession! — le front. L'affrontement que l'ennemi leur a imposé a eu un tout autre visage... La Suisse n'est-elle pas en train de s'engager dans cette voie?

Les compromis ne sont pas en soi néfastes. Mais quelle est leur portée lorsqu'ils sont élaborés trop tôt ou lorsqu'ils se perpétuent au-delà des situations qui les ont imposés? La conception de 1966 ne se justifie pas par des considérations de politique intérieure; pas plus que le choix d'un char ne peut résulter de la seule nécessité de défendre une industrie indigène d'armement et de donner du travail à des ouvriers suisses. On peut légitimement attendre des officiers (supérieurs) qu'ils évaluent les menaces potentielles et qu'ils décrivent les moyens nécessaires à la parade, en faisant preuve d'imagination intellectuelle, d'audace politique, voire d'irrespect patriotique. Sous le contrôle du peuple, les autorités politiques, elles, décident de l'engagement de l'armée, de sa mission et de ses fameux moyens, composant avec les forces politiques en présence et le poids des institutions. Le moins qu'on puisse dire est que nous sommes loin de la clarté d'un pareil débat.

Le débat militaire actuel tourne autour de deux thèmes. Celui des crédits militaires, celui des risques accrus de guerre. Ces deux thèmes sont insuffisants dans leur portée et peuvent se retourner contre les partisans des économies militaires, comme en 1951 ou en 1956, pour ne rappeler que ces deux crises qui firent passer des programmes d'armement substantiels.

C'est la conception de 1966 qui est maintenant en cause. C'est l'espace et le temps dans lequel elle enferme l'engagement des troupes qu'il faut revoir. Radicalement au besoin. Les événements internationaux, mais plus encore le développement du programme d'armement exigent un réexamen de ce texte fondamental, sans tarder.

Du rififi chez les hôteliers

Voici une cinquantaine d'années, les hôteliers et restaurateurs créaient à Granges (SO) une coopérative d'approvisionnement, dénommée HOWEG, pour grouper leurs achats de produits alimentaires et de matériel (produits de nettoyage, vaisselle, linge, etc.). Les ralliements mirent leur temps: une soixantaine de membres en 1931/32, 1800 dix ans plus tard, 2400 après la guerre. Le cap des 4000 membres est passé en 1956/57, celui des 6000 en 1963/64. En 1974/75, on enregistre l'effectif-record de 7456 membres; on n'en compte plus tout à fait 6800 aujourd'hui.

Le chiffre d'affaires a suivi une courbe analogue; depuis une demi-douzaine d'années, il plafonne aux alentours de 200 millions de francs, avec des frais qui ne se laissent guère comprimer et des réserves qui s'amenuisent.

Il y a de la grogne chez les coopérateurs-clients: hôteliers, restaurateurs, administrateurs d'hôpitaux et autres gérants de cantines. Le président de la direction, Werner E. Senn, fils du fondateur de la coopérative, se retire en 1977/78, pour cause de «divergences d'opinion avec l'administration». Suit tout un mouvement d'entrées-sorties de cadres supérieurs.

La situation ne s'améliore pas pour autant. Soudain, une idée traverse les esprits dirigeants de la Howeg: transformer la coopérative en société anonyme. Décision prise en assemblée ordinaire le 5 décembre dernier, avec nomination d'un nouveau conseil d'administration. On y retrouve les patrons des hôteliers suisses (Paul Risch, président de la Société suisse de crédit hôtelier, et Franz Dietrich, directeur de la SSH) et des cafetiers, restaurateurs et hôteliers (Pierre Moren, président suisse, et Xaver Frei, directeur, sans compter Willy Herren, président vaudois): comme administrateur-délégué, on a choisi un manager à succès, Hans W. Lüthi, directeur de l'EG Berthoud. Petite erreur:

on nomme administrateur un certain Arnold Walt, qui allait jouer de l'intérieur le jeu de l'opposition. Car opposition il y a, et organisée! Elle s'est cristallisée autour de la transformation en SA et surtout des négociations secrètement entamées — sans doute par l'ancienne direction déjà — avec d'éventuels partenaires commerciaux: les discussions avec Coop (que certains disent avoir été menées à l'instigation de Walt) semblent n'avoir jamais été bien avancées. En revanche, les négociations avec le grossiste lucernois Hofer & Curti avaient abouti à réserver à cette maison en pleine expansion une part au capital de la nouvelle SA. Dans ces conditions, il ne faut pas s'étonner que l'offre d'achat présentée par Karl Schweri, patron de Denner, n'ait pas été prise en considération.

Quoi qu'il en soit de tous ces merveilleux arrangements, la mue de la larve coopérative en papillon anonyme n'aura pas lieu comme prévu. Lors d'une assemblée extraordinaire des coopérateurs de la Howeg, qui a duré plus de quatre heures de débats houleux, les 690 membres présents ont décidé de revenir sur les décisions du 5 décembre 1979, de demander à la Fides une expertise fiduciaire sup-

Si Howeg a bien son siège à Granges (SO), où se trouve également le principal de ses six entrepôts régionaux, son activité touche bien sûr la Suisse romande; l'entrepôt de Bussigny est le troisième en importance, d'où est effectué un petit cinquième des livraisons (en valeur).

plémentaire, et de convoquer une nouvelle assemblée pour juin prochain.

Difficile de prévoir la suite: les coopératives d'achat créées il y a 50-100 ans par les détaillants ou les gros consommateurs subissent toutes très durement les répercussions de la révolution commerciale actuelle (Usego sort lentement de plus de dix ans de crise, EG Berthoud réussit son redressement après avoir passé aux mains d'Hofer & Curti, etc.). Et plusieurs d'entre elles ont cherché — et plus ou moins rapidement trouvé — leur salut dans

la transformation en SA: Usego en 1969, EG Berthoud en 1974, Liga (Bâle) en 1975. Seules les sociétés d'achat spécialisées restent fidèles à la forme coopérative: Pistor pour les boulangers-confiseurs, Amidro pour les droguistes, PEG pour les papetiers.

Au reste, l'affaire de la Howeg démontre une évidence rassurante: quand la politique d'information d'une entreprise traduit un trop grand mépris de ses coopérateurs ou actionnaires, ces derniers finissent par réclamer des comptes, — et des têtes. A l'heure de la vérité fiduciaire, les silences, même calculés, ne payent pas.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

La distraction à l'heure industrielle

Petite histoire sans morale:

Au *Romandie* à Lausanne, un film pour les enfants, *Le Roi et l'Oiseau*. Une institutrice décide d'y mener ses élèves, à cause des paroles de Prévert. Prix (de faveur): 6 francs — ce qui est tout de même assez cher pour des élèves de primaire de milieux modestes. L'institutrice parlemente: elle vient avec 70 élèves, le cinéma ne pourrait-il pas faire un geste? Non! A moins que vous ne soyez 125... L'institutrice convainc une ou deux collègues de se joindre à elle, pour que le nombre fatidique soit atteint. Opération réussie! Mais arrivés à la caisse, maîtres et élèves s'entendent répondre qu'en haut lieu, on a changé d'avis, qu'il n'y a rien à faire, etc. Fort bien: les 125 se résignent et pénètrent dans la salle... où se trouvent 2 (*deux*) spectateurs «ordinaires»!

Ajoutons qu'à l'entracte — car il y a eu un entracte — des glaces-chocolats-etc. ont été vendus.

C'est Flaubert, je crois, qui disait que la bêtise est ce qui donne la meilleure idée de l'infini? Aucun rapport avec ce qui précède, bien entendu.

Craignant de lasser les lecteurs de DP en leur recommandant une fois de plus la lecture de *Retournez les fusils*, de Ziegler, je me permets d'attirer leur attention sur deux livres que j'ai vu annoncer récemment dans le catalogue «Vrin» (Paris), et qui me paraissent de nature à élargir leur horizon, tout en les distrayant.

Et tout d'abord, d'Antoine Arnauld (le «Grand» Arnauld, contemporain de Pascal), le traité *De la fréquente Communion*. Où «les sentiments des Pères, des Papes et des Conciles touchant l'usage des Sacrements de Pénitence et d'Eucharistie sont fidèlement exposés: pour servir d'adresse aux personnes qui pensent sérieusement à se convertir à Dieu; et aux Pasteurs et Confesseurs zélés pour le bien des âmes».

Le prix, hélas, en est de 500 francs (nouveaux et français).

Pour ceux qui reculeraient devant la dépense, pour 350 francs seulement, quatre volumes reliés (demi-chagrin) en un seul:

de Remard, Charles

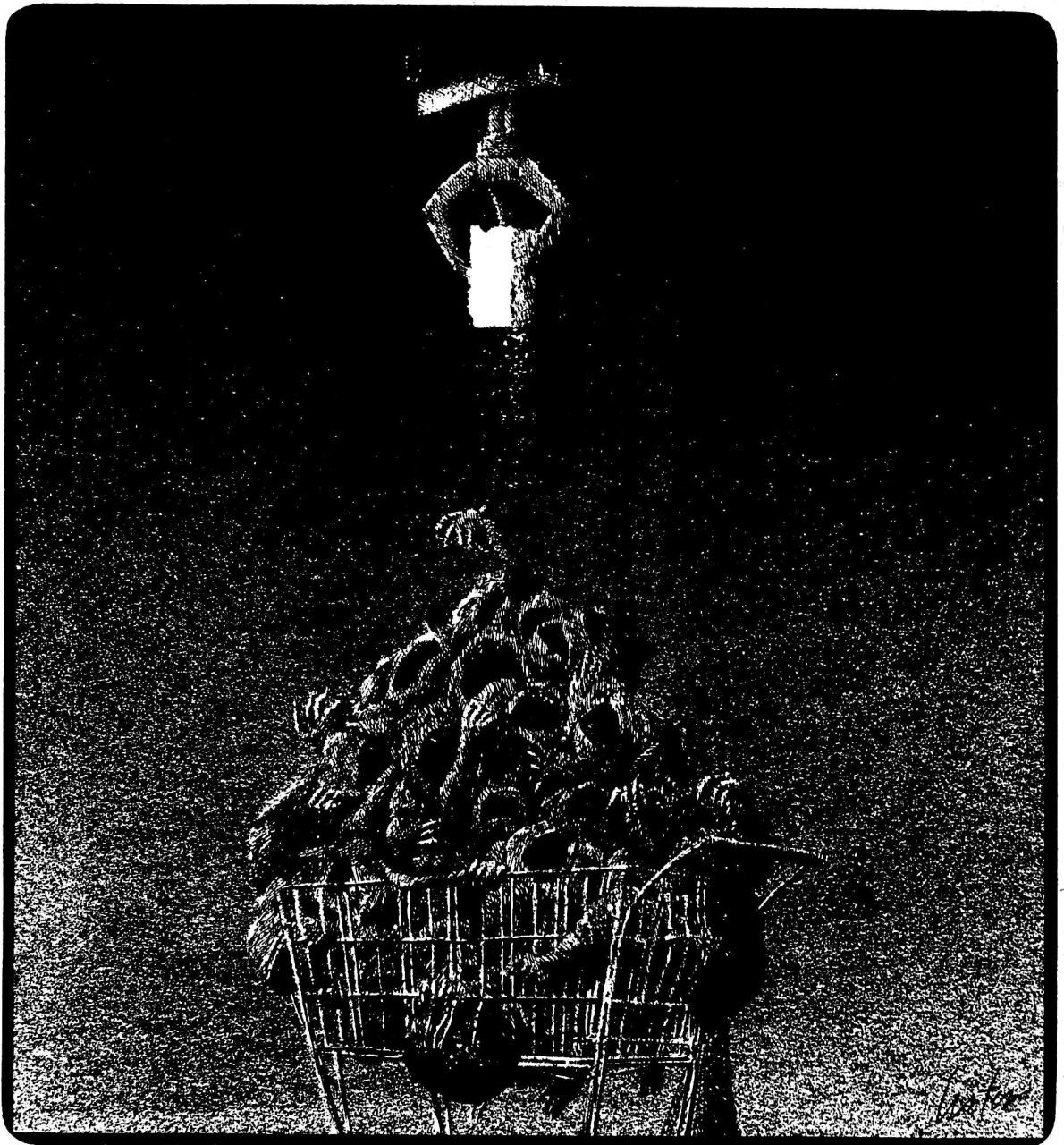
1. *La chézonomie* ou l'art de ch... Poème didactique en quatre chants. Nouvelle édition ornée de quatre eaux-fortes par Chauvet.

2. *L'art de péter*. Essai théori-physique et méthodique à l'usage des personnes constipées, des personnes graves et austères, des dames mélancoliques et de tous ceux qui sont esclaves du préjugé. Suivi de l'Histoire du Pet-en-l'air et de la Reine des Amazones, où l'on trouve l'origine des vidangeurs. Nouvelle édition augmentée de la Société des Francs-Péteurs, pour ceux qui désireront y être initiés. Avec deux gravures à l'eau-forte.

3. *Le nouveau merdiana* ou manuel scatologique par une Société de gens sans gêne. Frontispice gravé et vignette dans le texte.

4. *Description de six espèces de pets* ou six raisons pour se conserver la santé, prêchées le Mardi-Gras par le Père Barnabas. Nouvelle édition revue, corrigée, augmentée, etc.

A vous de choisir!



NOTES DE LECTURE

Les nouveaux consommateurs

Les penseurs de M-Renouveau¹ viennent de publier la bible de leur mouvement: trois femmes, douze hommes et un collectif signent seize articles présentant des objections, des opinions, des suggestions au sujet du développement futur de Migros dans tous les domaines où la grande coopérative est actuellement présente.

Une seule pensée semble animer tous ces auteurs: le désir de rénover Migros de l'intérieur, en décentralisant les structures, en renonçant à certaines méthodes et en retrouvant des dimensions humaines... mais jamais en détruisant l'œuvre de Gottlieb Duttweiler!

C'est presque une déclaration d'amour qu'on découvre au fil de pages bourrées de données précises, de visions étonnantes de fiction économique, de banalités, d'impulsions, d'itinéraires pour la marche de notre société, en général et pas seulement de celle qui a donné son nom au mouvement rénovateur, ainsi que certaines traces de sectarismes (au pluriel). Les divers textes n'ont pas été coordonnés, de sorte que les répé-

titions et les contradictions ne manquent pas! Destiné à faire prendre conscience à la moitié des ménages suisses et à 40 000 employés de Migros, le livre «M-Frühling» (M-Printemps) a été écrit par quinze auteurs alémaniques, dont on ne connaît presque pas les noms de ce côté-ci de la Sarine et par un seul auteur romand (traduit en allemand). Il y a donc peu de chance qu'il paraisse en français. C'est dommage parce qu'on a là un témoignage, même si ses auteurs semblent parfois oublier que des dimensions même excessives en Suisse apparaissent en définitive fort restreintes sur le marché européen et encore plus faibles sur le marché mondial. Au surplus, il faut admettre que la Migros parfaite imaginée par un certain nombre d'auteurs du volume grandirait encore et se substituerait fatalement à la société politique actuelle en réalisant certaines idées du 19^e siècle, celles d'un Fourier, par exemple.

A notre avis, ce livre qui vient de paraître doit être lu et médité.

R. B.

¹ «M-Frühling — Vom Migrosaurier zum menschlichen Mass». Editeur: Zytglogge à Berne, ISBN 3 7296 0107 5. 23 francs.

A SUIVRE

La Société pour le développement de l'économie suisse (Sdes) revient dans son dernier bulletin (6.5.1980) sur le travail mené par l'Institut de sociologie de l'Université de Berne sur les revenus (et la fortune) des contribuables helvétiques. Plus précisément, l'organe patronal donne des chiffres concernant les revenus différenciés des personnes seules et des personnes mariées, des statistiques auxquelles on se reportera et qu'il faudra conserver précieusement, tant le sujet est explosif au moment où c'est toute notre «politique» sociale qui subit des attaques frontales, en particulier dans les

milieux de droite. Les précisions que donne la Sdes corroborent les calculs que nous vous livrions dans ces colonnes il y a quelques semaines (cf. DP 532, 536 et 537, entre autres) alors même que nous ne disposions pas de données aussi précises que celles qui fondent ces derniers pourcentages. Tant mieux! Pour vous aider, un petit truc mnémotechnique pour garder en mémoire la grille des inégalités, en fait de ressources, dans notre beau pays: «grosso modo», en bas de l'échelle, 40% des rentiers disposent des 17% du total des revenus; et en haut de l'échelle, ce sont 3% des rentiers qui disposent, eux aussi, de 17% du total! Côté «fortune»: en bas de l'échelle, 50% des rentiers disposent de

7% de la fortune totale, tandis que, en haut de l'échelle, 7% des rentiers jouissent des 50% du total de la fortune...

* * *

Consommation de viande: rien de plus relatif que les chiffres «officiels» répercutés partout ces temps-ci! C'est la Fédération romande des consommatrices qui le rappelle dans le dernier numéro de «J'achète mieux» (87) proposant entre autres un petit dossier «viande» qui tombe bien, c'est le moins qu'on puisse dire. Les précisions de la FRC. Le consommateur suisse mangerait en moyenne 83 kg de viande par an? «Ce chiffre provient des statistiques globales qui comprennent le total de l'abattage du bétail dans les abattoirs, plus le total des importations, divisé par le nombre des habitants. Il s'agit de la viande, y compris les os, ce qui ramène le poids de viande consommable à 42 kg environ par personne et par habitant. De plus, aucune distinction n'est faite entre les ménages privés et les hôtels, restaurants, hôpitaux, collectivités, etc., ce qui fausse évidemment les résultats. Si on se place uniquement sur le plan de la consommation privée, les statistiques de l'OFIAMT donnent, elles, une consommation de 35 kg par personne dont 10 kg de charcuterie.» Le consommateur suisse ne bouffe donc pas autant de viande qu'on le dit communément ces jours-ci... Mais cela n'enlève rien bien sûr — tout est relatif! — à la valeur des appels à la modération qu'on entend tout de même ici ou là.

* * *

Un fort tirage n'assure pas forcément la santé des comptes. Au contraire même parfois: la Société du Journal d'Yverdon (tirage 8334 exemplaires) a distribué un dividende de 50 francs aux actions d'un nominal de 500 francs (10%). Même résultat qu'à l'exercice précédent.

* * *

La société Jean Frey veut aussi former des journalistes et organisera un cours à partir de cet automne. Il s'agit cependant d'une formule moins élaborée que le cours Ringier, mis sur pied depuis quelques années.